

Les logiciels malveillants

Un **pirate informatique** est une personne qui contourne ou détruit les protections d'un logiciel, d'un ordinateur ou d'un réseau informatique dans un but malveillant.

Un **logiciel malveillant** ou *malware* est un logiciel développé par un pirate dans le but de nuire à un système informatique.

Il existe différents types de logiciels malveillants.

« Un **virus** est un logiciel malveillant, généralement de petite taille, qui se transmet par les réseaux ou les supports d'information amovibles, s'implante au sein des programmes en les parasitant, se duplique à l'insu des utilisateurs et produit ses effets dommageables quand le programme infecté est exécuté ou quand survient un évènement donné. » sur [FranceTerme](#) (consulté le 16 août 2011)

On distingue :

- le **virus de boot** : il est chargé en mémoire au démarrage et prend le contrôle de l'ordinateur ;
- le **virus d'application** : il infecte un programme exécutable et se déclenche à l'exécution de celui-ci ;
- le **macro virus** : il infecte les documents bureautiques en utilisant leur langage de programmation.

« Un **ver** est un logiciel malveillant indépendant qui se transmet d'ordinateur à ordinateur par l'internet ou tout autre réseau et perturbe le fonctionnement des systèmes concernés en s'exécutant à l'insu des utilisateurs. » sur [FranceTerme](#) (consulté le 16 août 2011)

Contrairement au virus, le ver ne s'implante pas au sein d'un autre programme. Il se propage de façon autonome.

Les vers sont souvent conçus pour saturer les ressources disponibles ou allonger la durée des traitements. Ils peuvent aussi détruire les données d'un ordinateur, perturber le fonctionnement du réseau ou transférer frauduleusement des informations. Un ver peut produire des effets soit immédiatement soit de manière différée (à une date donnée, lors de la survenue d'un évènement ou par déclenchement d'une bombe programmée).

« Un **cheval de Troie** ou **Troyen** est un logiciel apparemment inoffensif, installé ou téléchargé et au sein duquel a été dissimulé un programme malveillant qui peut par exemple permettre la collecte frauduleuse, la falsification ou la destruction de données. » sur [FranceTerme](#) (consulté le 16 août 2011)

Le cheval de Troie ne se reproduit pas.

« Un **logiciel espion** ou *spyware* est un logiciel destiné à collecter et à transmettre à des tiers, à l'insu de l'utilisateur, des données le concernant ou des informations relatives au système qu'il utilise. » sur [FranceTerme](#) (consulté le 16 août 2011)

« Un **logiciel publicitaire** ou *adware* est un logiciel qui affiche des annonces publicitaires sur l'écran d'un ordinateur et qui transmet à son éditeur des renseignements permettant d'adapter ces annonces au profil de l'utilisateur. » sur [FranceTerme](#) (consulté le 16 août 2011)

Le logiciel publicitaire est souvent intégré ou associé à un logiciel gratuit ou à un partagiciel ayant un objet différent. Les logiciels publicitaires sont souvent assimilés à des logiciels espions.

En savoir plus...

[Les virus](#), par Educnet